

Le 14 décembre 2016

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal de Saint-Léonard-d'Aston, tenue le mercredi 14 décembre 2016, à 19 h 00 à l'Hôtel de Ville.

1. Mot de bienvenue

Le maire souhaite la bienvenue et demande un moment de réflexion.

2. Constatation du quorum

Sont présents : mesdames les conseillères Diane Paquette et Maude Lemire-Comeau ainsi que monsieur le conseiller Jean-Claude Guévin formant quorum et sous la présidence de monsieur Daniel Coutu, maire.

Sont Absents : messieurs les conseillers Mario Laplante, Laurent Marcotte et David Guévin.

Conformément à l'article 153 du *Code municipal du Québec*, il est constaté par monsieur le maire, Daniel Coutu, que tous les membres du conseil municipal, ont reçu l'avis de convocation de la présente séance 48 heures à l'avance.

Une contribuable est présente à cette séance.

**3. Adoption de l'ordre du jour
2016-12-15**

Il est proposé par la conseillère Maude Lemire-Comeau, appuyé par la conseillère Diane Paquette et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Mot de bienvenue ;
2. Constatation du quorum ;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
4. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2017 ;
5. Période de questions ;
6. Levée de l'assemblée.

**4. Adoption des prévisions budgétaires de l'année 2017
2016-12-16**

CONSIDÉRANT les dispositions contenues aux articles 954 et suivants du *Code municipal du Québec*;

CONSIDÉRANT que le conseil prévoit des dépenses équivalentes aux recettes, le tout réparti comme suit :

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017

RECETTES :	
Taxes	2 231 775 \$
Tenant lieu de taxes (provinciales et fédérales)	90 953 \$
Autres recettes de sources locales	483 930 \$
Transferts	610 909 \$
Affectation – fonds de roulement	0 \$
TOTAL :	3 417 567 \$

DÉPENSES :	
Administration générale	454 784 \$
Sécurité publique	349 597 \$
Transport - Réseau routier	593 500 \$
Hygiène du milieu	352 786 \$
Santé et Bien-Être	4 500 \$
Aménagement et Urbanisme	82 668 \$
Loisirs et cultures	553 386 \$
Frais de financement	118 721 \$
Remboursement en capital	780 160 \$
Transfert aux activités d'investissement	127 465 \$
TOTAL :	3 417 567 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Claude Guévin, appuyé par la conseillère Diane Paquette et unanimement résolu :

- D'ADOPTER les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2017, telles que présentées ci-haut.

5. Période de questions

Le conseil municipal répond aux questions des contribuables présents.

6. Levée de l'assemblée 2016-12-17

Il est proposé par la conseillère Maude Lemire-Comeau, appuyé par la conseillère Diane Paquette et unanimement résolu de lever la séance à 19 h 27.

Daniel Coutu, maire

Donald Nicole, directeur général